tions en maçonnerie et les revêtements de marbre. Ainsi, pour remplir son double but d'agrément et d'utilité, le bassin n'exige pas une très grande dépense; il suffit qu'il retienne l'eau.

Les bords du bassin, lorsque celui-ci est une dépendance du parterre, doivent en être, pour ainsi dire, la continuation. Les plantes aquatiques dont on garnit les bords du bassin peuvent être plantées dans des pots remplis d'une terre convenable; ces pots sont assujettis dans la terre glaise qui forme le fond. L'eau qui les recouvre dissimule cette disposition particulièrement convenable pour les lobélias des espèces qui se plaisent au bord de l'eau. On peut aussi placer ces plantes dans des espèces d'encaissements formés par des pierres et des scories incorporées dans la terre glaise. Les marais, sous le climat de l'Europe tempérée, nourrissent une multitude de plantes indigènes à floraison gracieuse, telles que la sagittaire (*fig.* 477), l'hottonia palustris (*fig.* 478), et le butôme à ombelle (*fig.* 479); toutes ces plantes

Fig. 479.



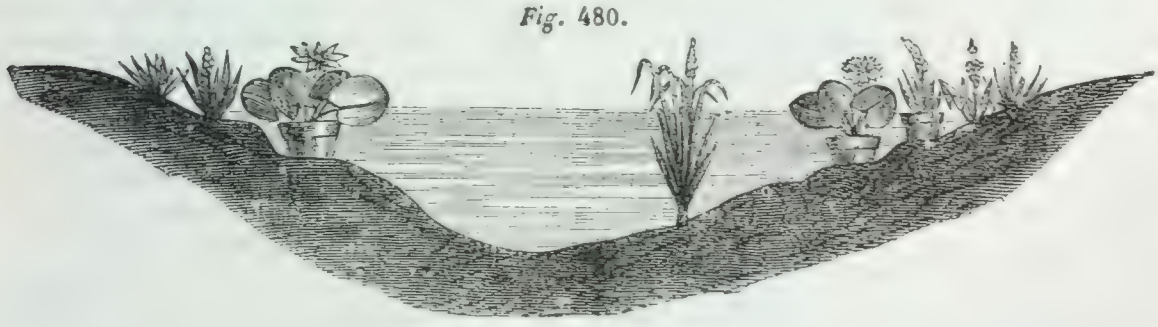
associées aux lobélias et aux autres plantes aquatiques des contrées lointaines, contribuent à orner les bords des bassins joints au parterre, et à donner à ces bords l'aspect d'une riche plate-bande circulaire, garnie de fleurs du printemps à l'automne.

Fig. 477, 478.



La grandeur et la forme du parterre déterminent la forme et la grandeur du bassin: de ses dimensions dépend l'admission ou le rejet des plantes telles que les nymphéas qui occupent à elles seules un très grand espace, et sont par conséquent déplacées dans les bassins dont la surface a trop peu d'étendue. La *fig.* 480 donne une idée de la manière dont peuvent être disposés par étage les pots contenant des plantes qui se plaisent sous l'eau à diverses profondeurs; ces pots ne doivent point être à des profondeurs telles qu'on soit obligé de mettre la pièce d'eau à sec pour les déplacer ou les renouveler au besoin.

Fig. 480.



La liste suivante comprend les plantes aquatiques et marécageuses propres à orner sous le climat de Paris les bords d'un bassin ou d'une pièce d'eau.

Hydrocotyle, fleur rouge.
Calla palustris, fleur jaune lustrée.
Caltha, fleur jaune terne, en cornet.
Myosotis, fleur bleu de ciel.
Butôme à ombelle, fleur rouge pâle (*fig.* 479).
Actinocarpe, fleur blanche en étoile.
Nymphéa, large fleur blanche; variété double, magnifique; feuilles très grandes.
Villarsia, fleur jaune, forme bizarre.
Menyanthe ou trèfle d'eau, fleur blanche.
Hottonia palustris, plante élégante, fleur rose, verticillée (*fig.* 478).
Sagittaire, fleur blanche, feuillage en fer de flèche (*fig.* 477).
Lobélia { syphilitique, fleur rouge. / fulgens, fleur rouge (*fig* 466). / de Dortmann, fleur bleue.
Lysimaque, fleur jaune, tiges élevées.
Salicaire, fleur rouge en longs épis.
Epilobe, fleurs nombreuses, d'un rouge violacé.
Cinéraire des marais, fleur jaune.

§ X. — Plantes d'ornement pour divers usages particuliers.

Le jardinier doit toujours avoir présentes à la pensée toutes les ressources dont il peut disposer pour l'ornement du parterre; s'il s'y rencontre une ruine ou un mur d'un aspect peu